



QUESTION ECRITE

de Monsieur le Député Dimitri Legasse
à Madame la Ministre Marie-Martine Schyns

Le 12 octobre 2017

OBJET : Examen informel de math

Madame la Ministre,

Récemment, les élèves de la FWB ont passé une évaluation externe non certificative de maths. Le but étant de voir le niveau moyen des élèves sur l'ensemble de la FWB, de permettre aux écoles de se situer par rapport à la moyenne et de voir les lacunes de leurs élèves.

Mes questions sont donc les suivantes Madame la Ministre :

- Cette épreuve non certificative est-elle adressée à tous les élèves de primaire et de secondaire de la FWB ?
- Comment est déterminé l'échantillon représentatif qui sera analysé par votre administration ?
- En général, les résultats de ces épreuves surprises sont-ils moins bons que les épreuves certificatives ?

**Réponse à la question écrite n° 933 de M. D. Legasse, Député, du 6 novembre 2017
à Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Education**

Objet : Examen informel de math



Monsieur le Député,

En octobre de cette année scolaire, les élèves de 3^e et 5^e primaire, ainsi que ceux de 4^e secondaire de section de transition (enseignement général, technique et artistique de transition) ont passé une épreuve externe non certificative portant sur la formation mathématique.

Comme annoncé dans les circulaires 6330, 6332 et 6334 des 4 et 5 septembre, la passation de cette épreuve est obligatoire pour les élèves fréquentant l'enseignement ordinaire des années concernées.

Pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé, la participation est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun.

Concernant l'échantillonnage, celui-ci est déterminé annuellement par un service universitaire de statistique. Il est basé sur des variables de stratification explicite et implicite. Les variables de stratification explicite sont utilisées pour contrôler le nombre d'écoles sélectionnées au sein de chacune des strates et ainsi autoriser des comparaisons scientifiquement valides entre strates. Ce sont les provinces et le niveau socio-économique des établissements. Le réseau est quant à lui utilisé comme variable implicite.

Dans l'enseignement primaire, on sélectionne un échantillon de 120 écoles dont toutes les données sont analysées. Cette année ce sont environ 4 000 élèves qui sont sélectionnés par année d'étude visée.

Dans l'enseignement secondaire, deux échantillons indépendants sont tirés (un de 170 écoles pour la 4^e secondaire générale, et un échantillon de 30 écoles pour l'enseignement technique et artistique de transition). Une classe aléatoire est sélectionnée par école secondaire. Le nombre total d'élèves est d'environ 3 000 élèves cette année.

Ces épreuves ne constituent pas à proprement parler une surprise puisqu'elles sont annoncées aux membres des équipes éducatives par circulaire en début d'année scolaire, comme indiqué ci-devant. De plus, depuis plusieurs années, les évaluations non certificatives ne visent pas à poser un diagnostic généraliste sur la discipline, mais ciblent plus finement certaines compétences. Pour cette raison, les résultats obtenus à ces épreuves ne sont pas comparables avec ceux des épreuves externes communes certificatives.

De plus, la nature non certificative et la période de passation permettent d'évaluer la réussite de certaines compétences qui selon les Socles de compétences sont encore en construction, ce qui n'est évidemment pas envisageable pour une épreuve de fin d'étape.

Enfin, les constats extraits de ces résultats constitueront une base de réflexion à l'élaboration de « Pistes didactiques ». Ces brochures visent à apporter un soutien aux enseignants et aux équipes éducatives à travers des exemples d'activités concrètes et/ou démarches d'apprentissage à exploiter en classe, en vue d'amener les élèves à la



maitrise des compétences ciblées par l'évaluation. Ces pistes didactiques seront aussi disponibles sur le site Enseignement.be¹ au mois de mai prochain.

Je vous remercie pour votre question.

Marie-Martine SCHYNS
Ministre de l'Éducation

¹ <http://www.enseignement.be/index.php?page=24761&navi=2030>